



## MAIRIE D'ABLAIN-SAINT-NAZaire

78 rue Marcel Lancino

📞 03 21 45 28 30 - 📩 mairie@ablain-st-nazaire.com

## Note d'information du 05 octobre 2023

La commune d'ABLAIN-SAINT-NAZaire a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de phénomène « sécheresse/réhydratation des sols ».

Je vous informe que votre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 01 avril 2022 au 30 septembre 2022 par l'arrêté n°IOME2318045A du 23 juillet 2023 publié au Journal Officiel du 26 septembre 2023.

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurances visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant. **À ce titre, vous devez faire votre déclaration de sinistre à votre compagnie d'assurance ou au courtier d'assurance le plus rapidement possible et au plus tard 30 jours après la publication en date du 26 septembre dernier de l'arrêté au Journal officiel.** La déclaration doit être envoyée par lettre recommandée, de préférence avec accusé de réception. Il faut prévoir si nécessaire une copie de ce courrier à votre agent d'assurances ou votre courtier.

L'arrêté du 23 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est téléchargeable sur le site de la commune <https://ablainstnazaire.org>  
Une version papier est également disponible en mairie.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, je vous invite à contacter Mme Vaillant au 0321452930.

Le Maire,  
Philippe VANTORRE

